

**NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE DE ALARME INCENDIE VOL SECURITEC  
SA AU TRAVERS DE LOOKANDFIN FINANCE**

Le présent document a été établi par **LOOKANDFIN FINANCE**, une société anonyme dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1050 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0683.777.546.

LOOKANDFIN FINANCE agit en qualité de véhicule de financement alternatif en vertu des articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding. A ce titre, LOOKANDFIN FINANCE sert d'intermédiaire entre les emprunteurs et les prêteurs.

La présente offre est émise par LOOKANDFIN FINANCE en vue de financer la société **ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA**, société de droit belge, dont le siège social est établi en Belgique, à Rue de l'Avenir 5 à 4460 Grâce-Hollogne, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 455.878.917;

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC cherche à emprunter un montant de 200.000 EUR afin de financer son besoin en fonds de roulement.

Dans le présent document, LOOKANDFIN FINANCE agit donc en qualité d'émetteur d'instruments de placement pouvant être souscrits par les Candidats-Prêteurs.

Lorsqu'il sera fait référence à ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ci-dessous, celle-ci sera alternativement dénommée « l'Emprunteur » ou « ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ».

**LE PRÉSENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ÉTÉ VÉRIFIÉ OU APPROUVÉ PAR L'AUTORITÉ DES SERVICES ET MARCHÉS FINANCIERS (FSMA).**

**Le 6 DECEMBRE 2018**

**AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.**

**LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'ÉPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.**

**Partie I - Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée**

1. En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE sert d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs.

Pour chaque Offre, un compartiment est créé au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE en application de l'article 28, § 1<sup>er</sup>, 5° de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

Les créances et dettes issues d'une Offre sont logées dans un compartiment spécifique au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE et font l'objet d'un traitement comptable distinct, la comptabilité de LOOKANDFIN FINANCE étant tenue par compartiment.

Ceci signifie que les créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE contre un Emprunteur logées au sein d'un compartiment spécifique seront exclusivement affectées au remboursement des Prêteurs correspondants, à savoir les Prêteurs qui ont prêté dans le cadre de la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

2. Par ailleurs, le remboursement des Prêteurs par LOOKANDFIN FINANCE implique au préalable que cette dernière ait été remboursée par l'Emprunteur qui a été financé par les Prêteurs.

En d'autres termes, l'obligation dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE de rembourser, lors de leurs différentes échéances mensuelles, les Contrats de prêt aux Prêteurs ayant souscrit à une Levée de fonds, est affectée d'une condition suspensive.

Cette condition consiste dans le remboursement préalable par l'Emprunteur à LOOKANDFIN FINANCE de son propre prêt lors de ses échéances mensuelles correspondantes. L'Emprunteur dont il est ici question est celui qui a été financé par les Prêteurs et désigné par eux dans le cadre de la Levée de fonds à laquelle ils ont souscrit.

Par conséquent, tant que la condition suspensive précitée n'est pas réalisée, l'obligation de rembourser le Contrat de prêt au Prêteur est suspendue dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE.

Pour plus de détails à ce sujet, il est renvoyé aux articles 3.8 à 3.17 des Conditions Générales d'Utilisation de LOOKANDFIN.

3. Il résulte de ce qui précède que les Prêteurs qui subiraient un défaut de paiement en raison de la défaillance d'un Emprunteur ne pourront faire valoir leur propre créance qu'à l'égard des créances que LOOKANDFIN FINANCE détient à l'égard du même Emprunteur et qui sont logées dans le compartiment *ad hoc* au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE.

A l'inverse, les Prêteurs qui subiraient un défaut de paiement en raison de la défaillance d'un Emprunteur ne pourront pas faire valoir leur créance à l'égard des actifs de LOOKANDFIN FINANCE se rapportant à d'autres Offres et d'autres Emprunteurs.

Ce compartimentage est donc assurément un élément qui atténue et neutralise le risque de perte dans le chef des Prêteurs en cas de défaut de paiement d'Emprunteurs ayant été financés par des Offres logées dans d'autres compartiments.

4. En définitive, le risque que court le Prêteur est le risque d'insolvabilité qui, par hypothèse, viendrait frapper la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA que le Prêteur a financée par l'intermédiaire de LOOKANDFIN FINANCE.

En effet, si la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA devenait insolvable et incapable de rembourser le prêt à LOOKANDFIN FINANCE, celle-ci serait contractuellement déliée de sa propre obligation de remboursement à l'égard des Prêteurs ayant souscrit à l'Offre en question.

Lors du processus d'examen du dossier ayant abouti à la sélection de ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA, la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN a déterminé que ce risque est moyennement élevé, compte tenu des perspectives de développement et de croissance de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA, raison pour laquelle LOOKANDFIN l'a sélectionnée en lui attribuant une classe de risque B.

## **Partie II – Informations concernant l'émetteur des instruments de placement**

### **A. Identité de l'émetteur**

#### **1° Dénomination de l'émetteur, siège social, forme juridique, numéro d'entreprise ou équivalent, pays d'origine et, le cas échéant, adresse du site internet de l'émetteur.**

L'émetteur des instruments de placement est LOOKANDFIN FINANCE, une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1050 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0683.777.546 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0683.777.546.

En sa qualité de véhicule de financement alternatif, LOOKANDFIN FINANCE ne dispose pas de site internet propre. En revanche, il est renvoyé vers le site de la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN à l'adresse [www.lookandfin.com](http://www.lookandfin.com).

#### **2° Description des activités de l'émetteur.**

LOOKANDFIN FINANCE est un véhicule de financement alternatif constitué par la société de droit belge LOOKANDFIN S.A. conformément aux articles 4, 7° et 28 de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

La seule activité de LOOKANDFIN FINANCE consiste à servir d'intermédiaire entre Prêteurs et Emprunteurs, à savoir d'emprunteur aux Prêteurs dans le cadre d'une Levée de fonds destinée à financer un Emprunteur pour ensuite prêter audit Emprunteur.

LOOKANDFIN FINANCE est la société filiale de LOOKANDFIN.

Les Candidats-Prêteurs désirant financer un Candidat-Emprunteur peuvent le faire en concluant avec LOOKANDFIN FINANCE un Contrat de prêt aux termes duquel le Candidat-Prêteur prête à LOOKANDFIN FINANCE le montant qu'il désire affecter au financement du Candidat-Emprunteur de son choix.

Lorsque l'Objectif de financement est atteint, un prêt est accordé par LOOKANDFIN FINANCE au Candidat-Emprunteur pour un montant égal à la totalité des montants récoltés par LOOKANDFIN FINANCE auprès des Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

#### **3° Identité des personnes détenant plus de 5% du capital de LOOKANDFIN FINANCE et hauteur (en pourcentage du capital) des participations détenues par celles-ci.**

Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par la plateforme de financement alternatif LOOKANDFIN.

**4° Concernant les opérations conclues entre LOOKANDFIN FINANCE et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires :**

*Indiquez la nature et le montant de toutes les opérations concernées qui — considérées isolément ou dans leur ensemble — sont importantes pour LOOKANDFIN FINANCE. Lorsque les opérations n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours.*

Par son existence et son activité, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Pour le reste, il n'existe pas d'opération avec LOOKANDFIN pouvant être qualifiée d'importante pour LOOKANDFIN FINANCE ni de prêt ou de garantie en cours.

*Indiquez le montant ou le pourcentage pour lequel les opérations concernées entrent dans le chiffre d'affaires de l'emprunteur.*

La seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE lui vient des montants facturés à LOOKANDFIN pour les services prestés en sorte que ces revenus représentent 100 % du chiffre d'affaire de LOOKANDFIN FINANCE.

**5° Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur (mention des représentants permanents en cas d'administrateurs ou gérants personnes morales), des membres du comité de direction et des délégués à la gestion journalière.**

Les administrateurs de LOOKANDFIN FINANCE sont au nombre de trois et sont :

- LOOKANDFIN S.A. dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1050 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro 0846.783.769, représentée par son représentant permanent, Monsieur Frédéric LEVY MORELLE ;

- Monsieur Frédéric LEVY MORELLE,

- Monsieur Dominique WROBLEWSKI.

**6° Concernant l'intégralité du dernier exercice, le montant global de la rémunération des personnes visées au 5°, de même que le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages, ou une déclaration négative appropriée.**

Aucune rémunération n'a été payée au cours du dernier exercice par LOOKANDFIN FINANCE à ses administrateurs et à son administrateur délégué à la gestion journalière. Aucune somme n'a été provisionnée par LOOKANDFIN FINANCE aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

**7° Concernant les personnes visées au 4°, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse, ou une déclaration négative appropriée.**

Aucune condamnation n'a été encourue par LOOKANDFIN.

**8° Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au 3° et au 5°, ou avec d'autres parties liées, ou une déclaration négative appropriée.**

Aucun conflit d'intérêt n'est à signaler entre LOOKANDFIN FINANCE, d'une part, et ses administrateurs ou son actionnaire majoritaire LOOKANDFIN, d'autre part.

**9° Le cas échéant, identité du commissaire.**

Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de LOOKANDFIN FINANCE.

## **B. Informations financières concernant l'émetteur**

**1° Pour autant que l'émetteur ait déjà été en activité à ce moment, ses comptes annuels concernant les deux derniers exercices, audités le cas échéant conformément à l'article 13, §§ 1er ou 2, 1° de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement.**

**Dans le cas où les comptes d'un ou des deux exercices n'ont pas été audités conformément à l'article 13, §§ 1er ou 2, 1° de la loi du 11 juillet 2018, la mention suivante : « Les présents comptes annuels n'ont pas été audités par un commissaire et n'ont pas fait l'objet d'une vérification indépendante ».**

LOOKANDFIN FINANCE a été constituée le 26 octobre 2017 et son premier exercice comptable est un exercice long se terminant le 31 décembre 2018.

Il n'existe donc pas encore de comptes annuels approuvés par l'assemblée générale de la LOOKANDFIN FINANCE et publiés à la Centrale des bilans de la Banque Nationale de Belgique.

**2° Déclaration de l'émetteur attestant que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles ou, dans la négative, expliquant comment il se propose d'apporter le complément nécessaire.**

Compte tenu du compartimentage des différentes levées de fonds au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE, la présente déclaration est sans objet pour les motifs exposés plus en détail au point 1 de la partie 1 de la présente note.

**3° Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement (qui distingue les dettes cautionnées ou non et les dettes garanties ou non) à une date ne remontant pas à plus de 90 jours avant la date d'établissement du document. L'endettement inclut aussi les dettes indirectes et les dettes éventuelles.**

Compte tenu du compartimentage des différentes levées de fonds au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE, la présente déclaration est sans objet pour les motifs exposés plus en détail au point 1 de la partie 1 de la présente note.

**4° Tout changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels visés au 1° ci-dessus, ou déclaration négative appropriée.**

Aucun changement significatif de la situation financière de LOOKANDFIN FINANCE n'est à signaler depuis sa constitution.

Pour les motifs exposés au n° 1 ci-dessus, il n'existe pas encore de comptes annuels de LOOKANDFIN FINANCE dès lors que son premier exercice comptable s'achève le 31 décembre 2018.

**C. Identité de LOOKANDFIN**

**1° Dénomination, siège social, forme juridique, numéro d'entreprise, pays d'origine et, le cas échéant, adresse du site internet.**

LOOKANDFIN est une société anonyme de droit belge dont le siège social est établi avenue Louise, 475 à 1050 Bruxelles, immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0846.783.769 et inscrite à l'administration de la TVA sous le numéro BE 0846.783.769.

L'adresse du site internet de LOOKANDFIN abritant la plateforme de financement alternatif est HYPERLINK "http://www.lookandfin.com" [www.lookandfin.com](http://www.lookandfin.com).

**2° Description des liens entre LOOKANDFIN FINANCE et LOOKANDFIN**

Le capital social de LOOKANDFIN FINANCE est détenu à 99 % par LOOKANDFIN qui exerce l'activité de plateforme de financement alternatif et est agréée par la FSMA conformément à la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du *crowdfunding*.

Par ailleurs, LOOKANDFIN FINANCE contribue au fonctionnement et à l'activité économique de LOOKANDFIN. Les services ainsi prestés sont donc facturés par LOOKANDFIN FINANCE à LOOKANDFIN.

Ceci constitue la seule source de revenu de LOOKANDFIN FINANCE et représente 100 % de son chiffre d'affaire.

**D. Uniquement au cas où les instruments de placement offerts sont indexés sur un actif sous-jacent : description du sous-jacent**

**1° Description du lien entre l'instrument de placement émis par LOOKANDFIN FINANCE et le sous-jacent.**

Les instruments de placement émis par LOOKANDFIN FINANCE sont des contrats de prêt standardisés.

Le Candidat-Prêteur qui désire financer un Candidat-Emprunteur peut le faire en concluant avec LOOKANDFIN FINANCE un Contrat de prêt aux termes duquel le Candidat-Prêteur prête à LOOKANDFIN FINANCE le montant qu'il désire affecter au financement du Candidat-Emprunteur de son choix.

En vertu de l'article 28, § 1er, 5° de la loi du 18 décembre 2016 organisant la reconnaissance et l'encadrement du crowdfunding, chaque financement accordé par LOOKANDFIN FINANCE à un Emprunteur est logé dans un compartiment distinct au sein du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE et fait l'objet d'un traitement comptable distinct, la comptabilité de LOOKANDFIN FINANCE étant tenue par compartiment.

Ceci signifie que les créances détenues par LOOKANDFIN FINANCE contre un Emprunteur logées au sein d'un compartiment spécifique seront exclusivement affectées au remboursement des Prêteurs correspondants, à savoir les Prêteurs qui ont prêté dans le cadre de la Levée de fonds destinée à financer l'Emprunteur en question.

Il en résulte que le remboursement des Prêteurs par LOOKANDFIN FINANCE implique au préalable que cette dernière ait été remboursée par l'Emprunteur, en l'occurrence la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.

En d'autres termes, l'obligation dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE de rembourser le Contrat de prêt au Prêteur lors de ses différentes échéances mensuelles est affectée d'une condition suspensive.

Cette condition consiste dans le remboursement préalable par la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA, l'Emprunteur, à LOOKANDFIN FINANCE de son propre prêt lors de ses échéances mensuelles correspondantes.

Par conséquent, tant que la condition suspensive précitée n'est pas réalisée, l'obligation de rembourser le Contrat de prêt au Prêteur est suspendue dans le chef de LOOKANDFIN FINANCE.

Le droit au remboursement des Prêteurs à l'égard de LOOKANDFIN FINANCE dépend donc directement de la solvabilité de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.

## **2° Description du sous-jacent**

Le sous-jacent est un instrument de placement consistant en un contrat de prêt unique émis par la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA au profit de LOOKANDFIN FINANCE.

Le montant prêté en principal par LOOKANDFIN FINANCE à la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA est égal à la somme des montants prêtés en principal à LOOKANDFIN FINANCE par les différents Prêteurs ayant souscrit à la Levée de fonds destinée à financer la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.

**3° Au cas où l'émetteur du sous-jacent des instruments de placement offerts est une entreprise, informations reprises aux points A et B concernant celle-ci.**

**A. Identité de l'émetteur du sous-jacent, la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.**

**1° Dénomination de l'émetteur du sous-jacent, siège social, forme juridique, numéro d'entreprise ou équivalent, pays d'origine et, le cas échéant, adresse du site internet de l'émetteur.**

L'émetteur du contrat de prêt unique est la société **ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA**, société de droit belge, dont le siège social est établi en Belgique, à Rue de l'Avenir 5 à 4460 Grâce-Hollogne, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 455.878.917;

L'adresse du site internet de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA est <https://www.aivsecuritec.be/>.

## **2° Description des activités de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA est spécialisé dans la fourniture et l'installation de systèmes d'alarmes agréées et de caméras de surveillance.

## **3° Identité des personnes détenant plus de 5% du capital de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA et hauteur (en pourcentage du capital) des participations détenues par celles-ci.**

Le capital social de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA est détenu à hauteur de :

- 69% par Monsieur Jean-François Thellin domicilié à L-9654 Gruemelscheid, Duerfstroos 39 Grand Duché du Luxembourg ;
- 31 % par la société AT Electronics SA, société de droit luxembourgeois, dont le siège social est établi au Grand-Duché du Luxembourg, 36 Rue des Tondeurs à 9570 Wiltz, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés (RCS) sous le numéro B94824.

## **4° Concernant les opérations conclues entre la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires :**

*Indiquer la nature et le montant de toutes les opérations concernées qui — considérées isolément ou dans leur ensemble — sont importantes pour la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA. Lorsque les opérations n'ont pas été conclues aux conditions du marché, expliquer pourquoi. Dans le cas de prêts en cours, y compris des garanties de tout type, indiquer le montant de l'encours.*

Il existe une avance faite par ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA à sa filiale AT ELECTRONICS SA qui s'élève à montant de 275.000 EUR au 30/06/2018.

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ne perçoit aucune rémunération de la part de ses actionnaires.

## **5° Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'emprunteur (mention des représentants permanents en cas d'administrateurs ou gérants personnes morales), des membres du comité de direction et des délégués à la gestion journalière.**

La fonction d'Administrateur délégué de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA est assurée par Monsieur Jean-François Thellin.

Le conseil d'administration est également composé des personnes suivantes :

- Monsieur John Reardon domicilié en Belgique, 29 Chaussée de Louvain à Waterloo ;



**6° Concernant l'intégralité du dernier exercice, le montant global de la rémunération des personnes visées au 4°, de même que le montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages, ou une déclaration négative appropriée.**

La société AIV SECURITEC SA n'a versé aucune rémunération à ses actionnaires ainsi qu'à ses filiales durant les exercices 2017 et 2018.

Aucune somme n'a été provisionnée par ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

**7° Concernant les personnes visées au 4°, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse, ou une déclaration négative appropriée.**

Aucune condamnation, de quelque nature que ce soit, n'a été encourue par les personnes visées au 4°.

**8° Description des conflits d'intérêts entre la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA et les personnes visées au 3° et au 5°, ou avec d'autres parties liées, ou une déclaration négative appropriée.**

Aucun autre conflit d'intérêt que ceux éventuellement déjà mentionnés au 4° n'est à signaler entre la société et les personnes visées au 3° et 5°.

**9° Le cas échéant, identité du commissaire.**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ne dispose à ce jour pas de commissaire aux comptes.

## **B. Informations financières concernant la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.**

**1° Pour autant que la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ait déjà été en activité à ce moment, ses comptes annuels concernant les deux derniers exercices, audités le cas échéant conformément à l'article 13, §§ 1er ou 2, 1° de la loi du 11 juillet 2018 relative aux offres publiques d'instruments de placement.**

Voir annexes

**2° Déclaration de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA attestant que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles ou, dans la négative, expliquant comment il se propose d'apporter le complément nécessaire.**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA atteste que, de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations actuelles.

**3° Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement (qui distingue les dettes cautionnées ou non et les dettes garanties ou non) à une date ne remontant pas à plus de 90 jours avant la date d'établissement du document. L'endettement inclut aussi les dettes indirectes et les dettes éventuelles.**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA déclare qu'au 30/09/2018 son capital social s'établit à 61.973,38 EUR , les capitaux propres sont de 895.483 EUR et son endettement total à 1.427.168 EUR.

**4° Tout changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels visés au 1° ci-dessus, ou déclaration négative appropriée.**

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale de la société n'est à signaler depuis la fin du dernier exercice.

### **Partie III – Informations concernant l'offre des instruments de placement**

#### **A. Description de l'Offre**

**1° Le montant maximal pour lequel l'Offre est effectuée :**

Le montant maximal de l'Offre est de 200.000 EUR.

**2° Les conditions de l'Offre, le cas échéant, montant minimal de l'offre et montant minimal ou maximal de souscription par investisseur :**

- L'Offre est émise sous la condition suspensive de recueillir un montant minimal de 160.000 EUR;
- Le montant minimal de Souscription par investisseur est de 500 EUR. Toutefois, lorsqu'un client souscrit à sa première Levée de fonds, le montant minimal de Souscription est fixé à 100 EUR ;
- Il n'y a pas de montant maximal de Souscription par investisseur étant entendu qu'un investisseur ne peut pas souscrire pour un montant supérieur à celui de l'Offre mentionné ci-dessus.

**3° Le prix total des instruments de placement offerts :**

Le prix de l'instrument de placement dépend du montant de la Souscription à l'Offre pour chaque investisseur et, par voie de conséquence, du montant prêté par chacun.

**4° Calendrier de l'offre : date d'ouverture et de clôture de l'offre, date d'émission des instruments de placement :**

- Période de Souscription : du **6 DECEMBRE 2018 au 31 DECEMBRE 2018**;
- Condition suspensive n°1 de l'Offre : obtenir un montant total de Souscription de 160.000 EUR minimum ;

- Date d'émission des instruments de placement : les instruments de placement sont émis par LOOKANDFIN FINANCE le jour où celle-ci libère les fonds prêtés au profit de l'Emprunteur conformément à l'article 3.2 des Conditions Générales d'Utilisation.

#### **5° Frais à charge de l'investisseur :**

Aucun frais à la charge des investisseurs.

### **B. Raisons de l'Offre**

#### **1° Description de l'utilisation projetée des montants recueillis**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA cherche à emprunter un montant de 200.000 EUR afin de financer son besoin en fonds de roulement.

#### **2° Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser; caractère suffisant ou non du montant de l'offre pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré :**

ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA cherche à emprunter un montant de 200.000 EUR afin de financer son besoin en fonds de roulement.

#### **3° le cas échéant, autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré :**

Néant.

### **Partie IV – Informations concernant les instruments de placement offerts**

#### **A. Caractéristiques des instruments de placement offerts**

##### **1° Nature et catégorie des instruments de placement :**

Contrats de prêt standardisés

##### **2° Devise, dénomination et, le cas échéant, valeur nominale :**

Euros, contrat de prêt standardisé dont la valeur nominale est égale au montant de la Souscription du Prêteur.

##### **3° Date d'échéance et, le cas échéant, modalités de remboursement :**

- La dernière mensualité sera versée 48 mois après la date de mise à disposition des fonds à ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA ;
- Modalités de remboursement : remboursements mensuels par LOOKANDFIN FINANCE conformément au tableau d'amortissement disponible lors de la Souscription à l'Offre sur la plateforme. Chaque mensualité comprend une part de capital et d'intérêts pendant toute la durée du prêt.

#### **4° Rang des instruments de placement dans la structure de capital de LOOKANDFIN FINANCE en cas d'insolvabilité :**

En raison du compartimentage du patrimoine de LOOKANDFIN FINANCE, les dettes de LOOKANDFIN FINANCE envers les Prêteurs ayant souscrits à des Levées de fonds différentes n'ont pas de rang les unes par rapport aux autres.

Dans l'hypothèse où LOOKANDFIN FINANCE est déliée de son obligation de remboursement envers les Prêteurs quant à une Levée de fonds en raison du défaut de remboursement en amont dans le chef de l'Emprunteur, les Prêteurs n'auront de droit qu'à l'égard du compartiment se rapportant à la Levée de fonds à laquelle ils ont souscrits.

#### **5° Éventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement :**

Il n'existe pas de restriction au libre transfert des instruments de placement, ceux-ci étant librement cessibles selon les règles du droit civil.

#### **6° Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe :**

Le taux d'intérêt annuel est fixe. Il s'agit d'un taux brut de 6,75% l'an.

#### **7° Dates de paiement de l'intérêt :**

Les dates de paiement des intérêts sont identiques aux dates de remboursement des mensualités par LOOKANDFIN FINANCE conformément au tableau d'amortissement. Elles correspondent à la date d'anniversaire de libération des fonds par LOOKANDFIN FINANCE au profit de l'Emprunteur étant entendu que le remboursement de la première mensualité interviendra un mois après cette libération.

Chaque mensualité comprend une part de capital et d'intérêts pendant toute la durée du prêt.

#### **B. Uniquement au cas où une garantie est octroyée par un tiers concernant les instruments de placement : description du garant et de la garantie :**

AT ELECTRONICES SA prend part au Contrat de prêt en qualité de Codébiteur solidaire. Ce qui signifie qu'elle sera tenue au remboursement du prêt au même titre que ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA.

Annexes : Comptes annuels de la société ALARME INCENDIE VOL SECURITEC SA pour ses deux derniers exercices comptables.

20	15/01/2018	BE 0455.878.917	15	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	18014.00298	A 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION**

Dénomination: **ALARME INCENDIE VOL SECURITEC**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Rue de l'Avenir

N°: 5

Boîte:

Code postal: 4460

Commune: Grâce-Hollogne

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de: Liège, division Liège

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE 0455.878.917

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

16-11-2007

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du

25-11-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-07-2016

au

30-06-2017

Exercice précédent du

01-07-2015

au

30-06-2016

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A 2.2, A 6.2, A 6.5, A 6.6, A 6.7, A 6.9, A 7.1, A 7.2, A 9, A 10, A 11

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET  
COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE  
MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT  
COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**THELLIN** Jean-François

RUE DU VILLAGE 14

LUXEMBOURG

Administrateur délégué

**REARDON** John

Chaussée de Louvain 39

BELGIQUE

Administrateur

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>		20	<b><u>36.401</u></b>	<b><u>23.763</u></b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>996.589</u></b>	<b><u>1.015.048</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.1.1	21	<b>182.476</b>	<b>175.667</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.1.2	22/27	<b>76.786</b>	<b>102.054</b>
Terrains et constructions		22	55.368	69.840
Installations, machines et outillage		23	0	2.400
Mobilier et matériel roulant		24	21.418	29.813
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
<b>Immobilisations financières</b>	6.1.3	28	<b>737.327</b>	<b>737.327</b>
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>1.038.793</u></b>	<b><u>1.007.388</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29	<b>222.088</b>	<b>195.711</b>
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	222.088	195.711
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>183.404</b>	<b>155.148</b>
Stocks		30/36	183.404	155.148
Commandes en cours d'exécution		37		
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>456.639</b>	<b>400.862</b>
Créances commerciales		40	291.821	353.615
Autres créances		41	164.818	47.247
<b>Placements de trésorerie</b>		50/53		
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>176.662</b>	<b>255.668</b>
<b>Comptes de régularisation</b>		490/1		
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b><u>2.071.783</u></b>	<b><u>2.046.199</u></b>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		10/15	<b><u>510.136</u></b>	<b><u>438.452</u></b>
<b>Capital</b>		10	<b>61.973</b>	<b>61.973</b>
Capital souscrit		100	61.973	61.973
Capital non appelé		101		
<b>Primes d'émission</b>		11		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		12		
<b>Réserves</b>		13	<b>33.591</b>	<b>49.494</b>
Réserve légale		130	6.197	6.197
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132	27.393	43.297
Réserves disponibles		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>	(+)/(-)	14	<b>414.572</b>	<b>326.985</b>
<b>Subsides en capital</b>		15		
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		16	<b><u>123.922</u></b>	<b><u>23.248</u></b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>		160/5	<b>109.259</b>	
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	109.259	
<b>Impôts différés</b>		168	<b>14.663</b>	<b>23.248</b>
<b>DETTES</b>		17/49	<b><u>1.437.725</u></b>	<b><u>1.477.830</u></b>
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.3	17	<b>405.641</b>	<b>519.399</b>
Dettes financières		170/4	405.641	519.399
Établissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3	405.641	519.399
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.3	42/48	<b>1.032.084</b>	<b>958.431</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	112.049	176.076
Dettes financières		43	291.511	118.147
Établissements de crédit		430/8	193.337	118.147
Autres emprunts		439	98.174	
Dettes commerciales		44	406.724	367.739
Fournisseurs		440/4	406.724	367.739
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	192.217	296.469
Impôts		450/3	99.793	72.419
Rémunérations et charges sociales		454/9	92.424	224.051
Autres dettes		47/48	29.582	
<b>Comptes de régularisation</b>		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>2.071.783</b>	<b>1.939.530</b>



**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	1.723.528	1.834.894
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires		70	4.993.887	4.851.165
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	3.270.359	3.016.271
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.4	62	1.360.389	1.480.250
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	44.414	44.416
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8	2.590	579
Autres charges d'exploitation		640/8	31.861	36.412
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A	15.902	
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>268.372</b>	<b>273.238</b>
<b>Produits financiers</b>	6.4	75/76B	<b>14.480</b>	<b>14.979</b>
Produits financiers récurrents		75	14.480	14.979
Dont: subsides en capital et en intérêts		753		
Produits financiers non récurrents		76B		
<b>Charges financières</b>	6.4	65/66B	<b>88.345</b>	<b>122.358</b>
Charges financières récurrentes		65	88.345	122.358
Charges financières non récurrentes		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>194.507</b>	<b>165.858</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780	<b>8.585</b>	<b>8.585</b>
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>		67/77	<b>131.407</b>	<b>63.911</b>
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>71.684</b>	<b>110.532</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789	<b>15.903</b>	<b>15.903</b>
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>87.587</b>	<b>126.435</b>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

		Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	<b>(+)/(-)</b>	9906	<b>414.572</b>	<b>347.150</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	87.587	126.435
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	326.985	220.715
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		<b>6</b>
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	<b>(+)/(-)</b>	14	<b>414.572</b>	<b>326.985</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		